

ABONNEMENT UN AN 5 F

LE FRONDEUR

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

BUREAU RUE DE LA FETUVE

A PROPOS DES ELECTIONS FRANÇAISES.



GARE!

ABONNEMENT :

En au... 7 00

Reçu par la Poste

Bureaux

12 - Rue de l'Etuve - 12

A LIÈGE

Rédacteur en chef : H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ANNONCES :

La ligne... fr. 50

RECLAMES :

Dans le corps du journal

La ligne... 1 60

Fait-divers... 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

Les Elections Françaises.

C'était prévu. Les élections françaises ayant procuré des avantages aux réactionnaires, les journaux doctrinaires belges ne manquent pas de dire que ce sont les radicaux de l'extrême-gauche qui, en combattant les opportunistes, ont amené le triomphe relatif des ennemis de la République.

Naturellement, ces bons journalistes doctrinaires profitent de l'occasion pour morigéner les progressistes belges qui, en agissant comme les radicaux français, ont — selon les doctrinaires, bien entendu — perdu le libéralisme.

Comme logique, c'est assez réussi.

En Belgique, le triomphe des cléricaux est dû à la mauvaise gestion des affaires par le cabinet doctrinaire, aux impôts énormes établis par le gouvernement Frère-Bara.

En France, ce sont les expéditions lointaines, c'est la politique de conquête suivie du déficit insupportable de toute guerre, qui a valu un triomphe aux réactionnaires.

Cesont là des faits établis. En Belgique, les électeurs ont voté contre le parti qui avait créé les impôts; en France, le suffrage universel s'est prononcé contre le parti qui a gaspillé le sang et l'or de la France dans des expéditions guerrières inutiles et dangereuses.

Or, pour les modérés de partout, quels sont les coupables, les vrais auteurs du désastre?

Le ministère belge qui a créé les impôts? Les hommes d'Etat français qui ont, sans motifs, déclaré la guerre à la Chine et à l'Annan?

Du tout! Ce sont les radicaux, ceux qui, en Belgique, se sont opposés à la création d'impôts injustes et impopulaires, ceux qui, en France, ont fait tous leurs efforts pour empêcher les opportunistes de faire tuer, au-delà des mers, des milliers de français qui ignoraient jusqu'au nom du Tonkin!

Les coupables, ce ne sont pas ceux qui ont commis les fautes, ce sont ceux qui ont voulu empêcher de les commettre. Voilà la logique des modérés!

Si ces gens là avaient à juger les auteurs volontaires d'un incendie, ils acquitteraient les coupables, en réservant toutes leurs sévérités pour ceux qui auraient crié au feu en voyant les incendiaires à l'œuvre!

Et dire que ces imbéciles là ont le toupet de se qualifier «gens sages»!

H. P.

HISTOIRE SAINTE

à l'usage des établissements d'aliénés

par Théodore Injuste, historien.

PREMIERE PARTIE.

Chapitre III.

CRIME DE CAÏN.

Dieu ayant dit à tous les animaux — l'homme et la femme compris — «allez et multipliez» Adam et Eve — trouvant le passe-temps agréable — se mirent à aller et à multiplier avec entrain. Ils eurent, de la sorte, un grand nombre d'enfants, mais leur livret de mariage n'en renseigne que trois : Caïn, Abel et Seth qui naquit après la mort d'Abel «pour le remplacer».

Caïn, qui était l'aîné, s'appliqua à l'agriculture qui lui doit l'existence de plusieurs instruments aratoires tels que la charrue, la herse. Il inventa aussi une machine à battre le blé, mais ne s'en servit jamais que pour battre... son frère.

Abel fut pasteur de brebis et inventeur du flageolet et de la houlette. C'est lui qui, sous le pseudonyme de Florian, publia la célèbre romance : «Il pleut bergère!»

Caïn avait un caractère violent et son père avait même songé plusieurs fois à le faire gendarme. Abel, au contraire, était doux comme ses brebis.

Un jour que Caïn et Abel apportaient des présents au bon Dieu, celui-ci — capricieux comme une jolie femme — traita parfaitement Abel et reçut Caïn comme un chien dans un jeu de quilles.

Le lendemain, Caïn vexé dit à son frère : «Viens m'aider à rentrer quelques sacs de pommes de terre qui sont restés aux champs.»

Il conduisit Abel dans le bois de Kinkempois, et arriva à mi-chemin du Sart-Tilman, il se précipita sur lui et lui brûla la cervelle.

Dieu, qui avait parfaitement prévu l'affaire, puisqu'il connaît le passé et l'avenir, se fâcha tout comme s'il ne savait pas d'avance ce qui arriverait et fit appeler Caïn à son bureau; il lui dit :

— «Qu'as-tu fait de ton frère ?»

— «Suis-je le gardien de mon frère ?» répliqua Caïn.

— «Le sang de ton frère crie vengeance, reprie le Seigneur.»

— «Je n'entends crier personne» riposta Caïn.

Néanmoins, sous couleur de satisfaire à un besoin pressant, il fila tout doucement, à l'anglaise, et on ne le revit plus dans le quartier.

Peu de temps après, il fut arrêté comme vagabond et enfermé à Raikem où il mourut misérablement.

Chapitre IV

DÉPRAVATION DU GENRE HUMAIN.

Avant son arrestation, Caïn avait eu le temps d'engendrer une nombreuse famille qui continua d'irriter le ciel par ses fumisteries.

L'histoire ne dit pas comment Caïn put procréer, attendu qu'on ne signale la naissance d'aucune femme, mais tout porte à croire que la chose se fit fort naturellement — et en famille.

Les enfants de Caïn tenaient de leur père : ils étaient méchants.

Parmi eux il faut citer entre autres le bouillant Lamech qui inventa la polygamie, une amie de la première femme du fils de Caïn ayant eu le talent de lui souffler Lamech.

Les enfants de Seth, au contraire, étaient doux et simples comme leur papa. Ils croyaient tout ce qu'on leur disait et continuaient à accorder leur confiance à ceux qui les trompaient le plus souvent.

Ce que voyant, Dieu les fit tous électeurs.

Chapitre V

LE DÉLUGE

Parmi ces gens simples et bêtes était certain Noé, qui se distinguait par sa grande piété et sa grande barbe; sa famille fut la seule qui fut épargnée de la noyade générale que Dieu envoya sur la terre pour punir les hommes.

Voici comment les choses se passèrent : Noé reçut un jour une lettre du paradis, laquelle était ainsi conçue :

Paradis, 37 brumaire, an 3407 av. J. C.

Mon vieux Noé,

La fin de toute chose est arrivée devant moi, parce que la terre est remplie de l'iniquité des hommes et je vais les perdre avec la terre entière.

Rendez-vous de suite au chantier Cockerill, à Hoboken; faites-vous construire un vaisseau en cypres, que vous partagerez en petites cellules, en prenant pour types les paquebots de la R-d Star Line.

Votre navire aura 300 coudees de long, 50 de large et 30 de hauteur.

Dès qu'il sera terminé, je répandrai sur la terre les eaux du déluge pour détruire tout ce qui a mouvement et vie.

Vous ferez entrer dans votre bateau sept couples de tous les animaux purs, tels que les grenouilles, les punaises et les cafards, et deux couples de tous les animaux impurs tels que les cousins, les demoiselles, etc.

Vous entrerez dans l'arche avec votre dame, vos fils, MM. Sem, Cham et Japhet, accompagné de leurs épouses, et j'établirai un service postal aérien entre vous et moi.

Veuillez présenter mes amitiés à madame Noé, et recevez entre-temps mes bonnes salutations.

(signé) JEHOVAH.

C'était bien la peine assurément

D'nous L... sur terre pour si peu de temps

fredonna Noé après la lecture de cette lettre. Néanmoins il alla trouver M. Sadoine et confia à la Société Cockerill la construction de son vaste navire.

Il fallut plus de cent ans pour l'achever. Pendant que l'on travaillait à son bateau,

Noé se donnait un mal de chien pour réunir sept couples de tous les animaux.

Les microbes, surtout, valurent bien des ennuis à ce bon Noé, qui ne parvenait pas à distinguer les sexes de ces intéressants animaux et qui n'en trouvait point à virgules.

Pour ce qui est des canards, il se borna à acheter un numéro de la Meuse qui en était plein.

On plaça les derniers rivets au bateau, que Noé reçut un télégramme :

«Embarquez directement. — Jehovah.»

Noé, ne tenant pas à boire une tasse, ne se le fit pas répéter. Il prit immédiatement possession de son vaisseau et se nomma capitaine.

A peine avait-il fermé la porte de la carcasse qui recouvrait le pont, que le ciel se couvrit et que Dieu ouvrit tout-à-coup les cataractes du ciel.

L'eau tomba sur la terre pendant 40 jours et 40 nuits avec une telle abondance que tous les fleuves sortirent de leur lit et que la montagne de Chèvremont fut submergée.

Tout le monde mourut.

Les poissons même furent noyés!

Les eaux couvrirent la terre pendant 50 jours d'après l'abbé Drioux et 150 jours d'après l'abbé M. de Noirliu.

L'écart vaut à peine qu'on le signale, cinquante jours étant suffisant pour noyer tout le monde.

Revenons à l'histoire.

Le 27^e jour du 7^e mois — elle est précise, l'histoire — à 9 heures 20 minutes, le navire atterrit sur le plateau de Herve, entre Fléron et Beyne-Heusay.

Noé sortit de l'arche et pour remercier le Seigneur de l'avoir sauvé, il lui offrit en sacrifice un agneau qui avait eu le mal de mer pendant toute la traversée et risquait de claquer d'un moment à l'autre.

L'Eternel agréa ce sacrifice.

La journée se passa en fêtes et en réjouissances de tous genres.

Japhet, monté sur un tonneau, joua du violon, (instrument qu'il venait d'inventer) tandis que Cham faisait danser sa belle-sœur Madame Sem, qui en cachette lançait des ceillades à son autre beau-frère M. Japhet, lequel avait déjà fait porter des cornes à plusieurs de ses amis. Une vraie scène de Teniers, quoi!

Tout se passa sans bruit et le brave Sem échappa cette fois à la cornification.

Ce ne fut du reste que partie remise, car la semaine suivante, on surprit derrière l'hélice du vaisseau, M^{me} Sem et M. Cham, qui se serraient de très près.

Gande colère de M. Sem!

Grand scandale dans la famille!!!

On chercha partout le frère Noé pour lui soumettre le cas; on finit par le découvrir, plein comme toute la Pologne, derrière le mât de misaine, occupé à parler politique avec une girafe, que, dans son trouble alcoolique, il prenait pour M. Warnant.

Cham, qui était toujours très irrévérencieux, se moqua de l'auteur de ses jours, mais Dieu, qui aimait bien les pochards, bannit Cham en lui disant : «Vous et votre famille ne serez jamais que de la camelotte». Cham eut même la douleur de n'être pas informé de l'enterrement de son père, qui mourut du delirium tremens, administré des sacrements de notre mère la Sainte Eglise, à l'âge respectable de 950 ans!

On remarquera peut-être que tous les personnages de cette époque vivaient très vieux.

Cette longévité extraordinaire de tous nos ancêtres doit être attribuée à l'absence complète des médecins, lesquels n'étaient pas encore inventés.

(A continuer.)

A coups de fronde.

On sait que la Meuse — dirigée, cependant, par un homme d'esprit — possède un correspondant bruxellois qui lui sert, sous le titre «La vie à Bruxelles» un salmigondis de vieilles ranaignes ramassées dans des almanachs d'il y a un demi-siècle et dont le Journal gaga lui-même ne voudrait pas.

Quelquefois, cependant, ce correspondant qui signe Fix, opère lui-même, comme Pierre Petit, et donne des plaisanteries de son cru. Telle doit être assurément celle-ci, qu'il servait jeudi dernier aux infortunés lecteurs de la Meuse.

ENTRE CHASSEURS. — Deux avocats sont partis de grand matin entièrement éveillés pour la chasse. Il faisait un temps superbe. Ah! quel plaisir d'être chasseur!

A midi changement de décor. Au milieu des champs, ils sont surpris par une averse épouvan-

table, qui dure une heure et qui les transperce jusqu'aux os.

— Dis donc, s'écrie l'un, tu ne vois pas un perdreau courir, là dans ce labouré?

— Ça?... C'est une poule d'eau!... A mon ami, je vendrais bien mon permis de chasse pour une chemise sèche et un verre d'eau-de-vie! Tu me croiras si tu veux, mais je deviens partisan du changement des vacances! Avant le 15 septembre, on peut être mouillé au moins, sans trembler de froid comme à présent...

Hein! Que c'est malin! Et dire que toute la correspondance est dans ce goût là!

Il est vrai que le brave Fix, pour préparer le lecteur à subir ses inepties, commence sa correspondance en ces termes :

Votre aimable et joyeuse ville est en liesse depuis l'ouverture de la foire.

Voilà, pour un correspondant qui veut profiter des circonstances, le moment d'avoir le petit mot pour rire.

On ne peut avouer, plus ingénument, que l'on n'est qu'un pitre!

* * *

Mardi soir, vers onze heures, quelques jeunes gens de Liège, entrant dans un débit de pommes de terre frites, trouvèrent, installés dans un des petits cabinets de la baraque, deux messieurs, cléricaux militants, en train de jouer un de ces morceaux qui ont fait aux petits-frères une si grande réputation de virtuosité.

Un de ces deux... musiciens, ayant voulu riposter par un coup de parapluie, aux reproches indignés d'un des témoins de ses turpitudes, M. L..., reçut de celui-ci une volée qui le dégouta peut-être pour toujours des hommes.

Nous sommes curieux de voir si la Gazette de Liège, qui a manifesté une si vertueuse indignation à la suite du suicide d'un agent de change libéral, soufflera mot.

Le prêtre dans les écoles communales.

Donc, voilà encore une fois rouverte cette fameuse question de l'enseignement religieux dans les écoles communales.

C'est le collège échevinal de Liège qui se fait le promoteur du rétablissement de l'enseignement des calembredaines catholiques aux enfants de nos écoles; les libéraux liégeois, qui ont élu ces farceurs, uniquement à cause de leurs prétendues convictions libérales et malgré d'énormes fautes administratives, jouiront donc de ce spectacle encourageant de farouches anti-cléricaux, priant humblement messieurs les vicaires de bien vouloir rentrer dans les écoles communales!

Cette reculee est colorée par une question de subsides. C'est sous prétexte qu'il faut empêcher l'Etat d'adopter des écoles catholiques — et de les subsidier avec l'argent de la ville — que le doctrinarisme liégeois veut nous ramener sous le régime de la loi de 1842.

La Meuse, qui est chargée tout spécialement de préparer le public à ce changement de front, manœuvre avec une certaine habileté, en présentant la capitulation proposée au Conseil communal liégeois par le Collège, comme une bonne farce à jouer aux cléricaux.

Pour atteindre ce but, elle publiait lundi une lettre (faite dans ses bureaux) émanant prétendument d'un petit-frère et adressée à un révérend quelconque. Dans cette lettre, naturellement, le frère X... — qu'on pourrait appeler hardiment le frère de Thier — ne manque pas de souhaiter ardemment de voir le Conseil communal rejeter les pétitions des pères de famille demandant l'enseignement de la religion dans les écoles. Et le prétendu révérend s'écrie «quel bonheur! quel bonheur! si les libéraux pouvaient nous rendre ce service!»

Toutes ces grosses malices de la Meuse n'ont évidemment pour but que d'entraîner le Conseil à céder au Collège et à caner avec lui devant l'arrogance sacerdotale.

Or, si les conseillers étaient assez obtus pour se laisser leurrer par le machiavélisme bête de la Meuse, nous en reviendrions du coup au régime de la loi de 1842; les luttes soutenues par une foule de libéraux pour combattre la désertion des écoles auraient été inutile et tout serait à refaire. Car, laissons un instant de côté les calembredaines de la Meuse, et voyons la question telle quelle est.

En ce moment, à Liège, nous avons de nombreuses écoles, plus peuplées qu'elles ne le furent jamais en aucun temps et, cependant, ces écoles sont entièrement laïques : les sottises du catéchisme et les contes

bleus de la bible n'y sont plus enseignés. La suppression de tout cours de religion, réalisée l'an dernier, n'a pas fait perdre un élève à nos écoles.

Désormais, les enfants qui sortiront de nos écoles auront reçu là une instruction dégagée de toutes les superstitions et le danger des générations de crétiens est écarté. C'est là un résultat énorme que la loi de 1879, elle-même, ne nous avait pas donné, grâce à son article 4.

Or, si l'on accepte les propositions du Collège, qu'arrivera-t-il ? Le prêtre rentrera de nouveau dans les écoles ; les bêtises religieuses seront réintroduites dans l'enseignement et — en agréant ou en n'agréant pas certains instituteurs pour l'enseignement de la religion — le clergé reprendra une autorité réelle sur le personnel enseignant. En fait, ce sera le retour pur et simple à la loi de 1842.

Mais, nous dira-t-on, si l'on repousse la pétition des pères de famille, le gouvernement adoptera des écoles de petits-frères.

Et après ?

Les élèves qui fréquentent ces écoles — adoptées ou non — sont, quoiqu'il arrive, perdus pour l'enseignement neutre. Ceux-là resteront dans les écoles catholiques quelle que soit la solution donnée à la question par le Conseil. Mais au moins nous aurons obtenu ce résultat, d'avoir fortement organisé l'enseignement laïque.

Les doctrinaires — en exagérant, du reste — parlent d'une diminution de subsides de cent mille francs pour la ville, si celle-ci ne reçoit pas les vicaires dans ses écoles.

Mais ces cent mille francs, on les trouvera facilement en créant — comme le proposait M. Grandjean, au Cercle libéral du Nord — un impôt provisoire scolaire, que l'on pourrait établir, soit sur les gros revenus, soit sur les grandes propriétés ; et comme les catholiques sont généralement les plus riches, ce sont eux, principalement, qui payeraient le subsides aux écoles catholiques — ce qui serait juste et de bonne guerre.

Si l'on adopte cette solution simple et conforme aux principes, il suffira, le jour où les cléricaux seront chassés du pouvoir de supprimer le subsides et l'impôt et tout sera dit, si au contraire on fait rentrer le prêtre dans les écoles communales, si l'on fourre encore la religion catholique dans l'enseignement, les libéraux auront beau revenir au pouvoir, les prêtres et leur enseignement néfaste seront de nouveau ancrés dans nos écoles et, pour les en faire sortir, il faudra des années d'efforts et des luttes comme celles qu'il a fallu livrer pour arriver à abroger la loi de 1842 et à appliquer celle de 1879.

Et franchement, il suffit de se souvenir de ce qu'a coûté cette lutte, pour n'être pas tenté de se mettre de nouveau dans la nécessité de la recommencer.

HENRI PROCLERS.

M. le docteur DROIXHE donne ses consultations sur les *Maladies des enfants*, les mardis et vendredis, de 2 à 4 heures, rue Agimont, 12.

Un ours de génie.

Sous ce titre : « *Le Petit génie blanc des Bibelots* », la *Meuse* publiait hier la terrifiante histoire que voici :

Il y a dans les *Bibelots* quatre charmants génies qui, court vêtus d'une façon très gracieuse, apparaissent de temps en temps dans la fée. Ce sont Mlles Estello, Burt, R. Darzac et Mme Danjou, fort agréables à voir toutes les quatre.

L'une d'elles, *Ritta Darzac*, a été l'héroïne, alors qu'elle était encore à moitié (sic) enfant, d'une chasse à l'ours dans les Pyrénées. Son père, M. Darzac, un hardi béarnais, adorait sa fille et la chasse à l'ours. Il était presque toujours accompagné de la gentille petite quand il allait dans la montagne à la recherche de son gibier favori.

Un jour qu'il déjeunait avec sa fille, près d'une caverne, un ours énorme bondit de derrière un rocher, et en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, saisit l'enfant dans ses griffes redoutables et l'emporta dans la caverne. Qu'on juge du désespoir de M. Darzac ; mais il n'avait pas un moment à perdre pour sauver sa fille. Sans hésiter il tire son couteau et pénètre courageusement dans l'ancre du monstre, où il faisait nuit noire. Un terrible combat s'engagea entre le chasseur et l'ours qui avait abandonné l'enfant évanouie pour se jeter sur son agresseur. *Vingt fois*, tous deux roulèrent sur le sol ensanglanté, mais enfin un rôle effroyable, poussé par l'animal, annonça à M. Darzac que son poignard avait atteint l'ours au cœur.

L'émotion et le sang qui coulait de ses blessures lui firent perdre connaissance. Heureusement, des bergers qui passaient non loin de là avaient entendu le bruit du combat. Ils entrèrent dans la caverne et en emportèrent le père et son enfant qui revinrent bientôt à la vie. Ils étaient sauvés. Depuis ce jour, M. Darzac a renoncé à la chasse à l'ours et est venu s'établir à Pau. La gentille jeune fille, qui a la vocation du théâtre et qui était attachée à la scène des *Variétés* de Paris, a été engagée par M. Verellen et joue gracieusement un des génies dans les *Bibelots*, comme nous le disons plus haut.

Ce récit est assez exact ; seulement il pêche par quelques détails et Léon de Jolicoeur ne connaît pas complètement l'histoire de Mlle Ritta Darzac, le *petit génie blanc des Bibelots*.

Voici cette histoire, telle que me l'a contée le noble père de Mlle Darzac, qui s'est

retiré à Pau après avoir vendu celle de l'ours qui avait voulu faire une *ritatouille* de sa charmante fille Ritta.

En 1842, M. Darzac père était, en effet, un hardi béarnais qui, ne trouvant pas de tiges à combattre, se consolait en chassant les ours. Jamais il ne rentrait au logis, sans rapporter au moins un ours dans sa carniassière. Sa fille — une charmante petite — l'accompagnait régulièrement, d'abord pour le cas où il y aurait eu plusieurs ours à rapporter au logis après la chasse, ensuite, parce que, se destinant au théâtre, elle voulait se familiariser avec la vue des ours, pour le cas où elle aurait affaire à M. Francisque Sarcey.

Un jour, que la jeune Ritta et son père, le hardi béarnais, déjeunaient à la porte d'une taverne... non d'une caverne, un ours, non muselé, se précipita sur eux et, en moins de temps qu'il n'en faut à Ziane pour dire une bêtise, avala d'une bouchée la jeune Ritta et le saucisson à l'ail que la pauvre enfant était en train de grignoter.

Furieux d'être interrompu au milieu de son repas, le père de Mlle Ritta, le hardi béarnais, se précipita aussitôt dans la caverne, où l'ours s'était retiré pour digérer et engagea résolument le combat avec le monstre. Ce fut terrible.

Vingt-quatre fois — et non vingt fois comme le dit erronément la *Meuse* — tous deux roulèrent sur le sol ensanglanté.

Enfin, la victoire resta au hardi béarnais qui, d'un seul coup de couteau, fendit le ventre à l'animal et en retira sa fille, encore vivante, et qui n'avait pas lâché son saucisson. Mlle Darzac et son père, le hardi béarnais, reprirent alors leur repas, comme si rien ne s'était passé. Seulement, M. Darzac, qui avait toujours cru, jusqu'alors, que les ours étaient absolument inoffensifs, renonça à la chasse et se retira à Pau, où il se livre depuis à l'éducation des canards que sa fille, la charmante Ritta, place avantageusement dans les journaux des différentes villes qu'elle honore de sa présence.

Voilà le récit exact des aventures de chasse de Mlle Ritta, le petit génie blanc. Nous aimons à croire qu'en présence du grand intérêt historique en jeu, la *Meuse* s'empressera de rectifier son récit, afin de ne pas induire l'Europe en erreur.

CLAPETTE.

Alors que le dimanche, le champ de foire est sur-tout envahi par l'élément campagnard, les habitants de la ville profitent de la journée de repos pour circuler en ville et admirer les étalages de nos grands magasins.

Sous ce rapport, ils seront servis à souhait dimanche prochain, les *grands magasins du Louvre* ayant fixé à ce jour leur grande exposition des nouveautés d'hiver.

Cette exposition, qui chaque année fait sensation à Liège, sera cette fois d'autant plus brillante que cette maison voudra signaler par des merveilles les succès qu'elle vient de remporter à Anvers et à la Nouvelle-Orléans (diplôme d'honneur et médaille d'or). Le rez-de-chaussée et les salons du premier étage qui seront ouverts au public à partir de quatre heures constituent de magnifiques salles d'exposition, plus intéressantes à visiter, à coup sûr, que bien des musées dont on fait grand bruit.

La Compagnie anonyme

DE
Publicité des salons.

Je ne crois pas qu'il soit besoin d'être prophète pour pressentir le moment où il n'y aura plus de science, plus de littérature, plus d'art ; où, pour la distraction et l'éducation des foules, il ne restera que des annonces.

S'il se produit encore, ça et là, quelque volume, ce sera uniquement pour célébrer les bienfaits de l'eau de Nabonassar, et si quelque sculpteur se hasarde encore à ébaucher un torse nu, ce ne sera guère qu'en vue de favoriser l'exposition d'un nouveau modèle de bandages.

Les carrossiers ne feront plus de voitures que pour porter des placards industriels, les ébénistes ne façonneront plus de meubles que pour fournir des panneaux à la réclame, les faïenciers ne fabriqueront plus de services, les verriers de cristaux, les joailliers de bijoux, que pour y enchâsser des adresses de marchands, dans le métal ou dans la pâte. Le monde, enfin, ne sera plus qu'une vaste feuille d'annonces, que personne ne lira peut-être, mais à la rédaction de laquelle collaboreront, avec une activité fiévreuse, les trois quarts de la population.

En attendant ce moment béni, ce *ne plus ultra* du mouvement contemporain, voici déjà ce qui se passe :

Un de nos amis, au milieu des préparatifs d'un bal, a reçu la visite d'un inconnu qui, après l'avoir salué, lui a demandé :

— Monsieur donne une soirée, je crois ?

Mon ami a fait un signe affirmatif.

— Alors, a repris l'inconnu, je me permettrai de recommander à monsieur ma maison qui se charge de la fourniture gratuite des accessoires.

— Je ne comprends pas, dit mon ami.

— C'est vrai ; j'aurais d'abord dû me nommer. Je suis le représentant de compagnie anonyme de publicité des salons.

— Je ne comprends pas davantage.

— Ah ! monsieur ne connaît pas la compagnie anonyme de... Mon Dieu ! son système d'opération est bien simple... Jusqu'à présent la personne qui voulait donner une soirée s'adressait, pour le mobilier qui lui manquait, à tel ou tel établissement qui lui

faisait payer ses mauvaises banquettes très cher ; elle se ruinait inutilement en rafraichissements dont la consommation ne laissait le plus souvent qu'un amer dégoût après elle. Nous avons voulu offrir à tant de maîtres de maison qui s'effrayent de la carte à payer, le moyen de recevoir leurs amis sans bourse délier. Notre société leur fournira dorénavant, à titre gratuit, tout ce qui est nécessaire à une réception en règle : sièges, tentures, buffet, etc.

— Ah bah ! et vos frais se trouvent couverts... ?

— Par des annonces ! fit l'inconnu d'un air triomphant. La moquette que j'étendrai sous les pieds de vos invités représentera un agréable mosaïque de ces petits dessins et de ces caractères bizarres qui ornent la quatrième page des journaux ; les rideaux, par lesquels je remplacerai les vôtres, sont pour la plupart, acquis à une maison de parfumerie qui y représente des modèles de tous ses flacons ; par les sièges que je vous fournirai, vos invités apprendront quel est le meilleur placement qu'ils peuvent faire de leurs fonds et le remède le plus sûr contre les gastralgies ou la migraine. Vous verrez, c'est très original. Les globes et les abat-jour de mes lampes sont parsemés d'annonces en couleur du plus gracieux effet, mes bombons sont enveloppés de devises-reclames ; sur mes gâteaux, qui sont excellents, on verra en lettres de sucre l'indication d'une toile à cataplasme d'un usage surprenant ; mes glaces, parées des nuances les plus séduisantes, recommanderont aux dames une maison de teinturerie sans rivale. Sur chacune des coquilles à glace elles pourront lire :

La robe entière teinte de cette couleur

44 FRANCS

C'EST POUR RIEN !

Je mêle ainsi l'utile à l'agréable, *utile dulci*. A la porte, vos invités trouveront, pour les reconduire chez eux, des voitures d'un modèle très gai, mises à notre disposition par les industriels dont elles recommandent les produits. Les unes ont la forme d'une botte, d'autres la forme d'un soufflet, d'autres celle d'un pot à moutarde...

— Ainsi, vous fourrissez jusqu'aux voitures ? balbutia notre ami stupéfait.

— Je fournis tout, monsieur ; je fournis jusqu'aux danseurs. Grande économie pour ceux qui ont l'habitude de les louer. Nos danseurs sont des jeunes gens du meilleur ton, très au courant de tout ce qui se passe. Ils savent l'anecdote du jour, et, en la racontant, ils y intercalent très habilement une réclame pour une maison de commerce. Ils ont toujours vu la pièce en vogue, et peuvent dire à leur voisin quel est le couturier qui a fait les toilettes de l'héroïne. Tout en polkaït, ils savent glisser à l'oreille de leur danseuse : « On voit bien que cette dame se sert du crayon mexicain ; il n'y a que lui pour donner ce feu au regard. » Ou bien : « Les grands magasins du... offrent en ce moment, à leur rayon de soieries, des occasions exceptionnelles. Partout on s'en entretient. Je vous engage à en profiter. »

La sénérité avec laquelle tout cela était débité désarmait notre ami, qui avait été dix fois déjà sur le point de s'écrier :

— Est-ce que vous vous moquez de moi ?

Il se contenta de dire à son interlocuteur :

— Vous êtes prodigieux !

— Je suis de mon temps, fit modestement l'inconnu. Sous peine de végéter, il faut bien entrer dans le mouvement.

— Je regrette de n'y pas entrer assez, dit mon ami en montrant à son visiteur le chemin de la porte.

L'industriel gagna à regret le palier, puis revenant tout-à-coup sur ses pas : Ah ! j'oubliais. Nous fournissons aussi les gants aux maîtres et aux maîtresses de maison. Six paires pour chacun. Nous avons toutes les pointures. Ce sont des gants créés par la Société de l'*Imprimi-soi-même*. En serrant la main des invités, les personnes qui reçoivent leur imprimant une annonce dans leur gant. Sur le chevreau de teinte claire l'impression vient admirablement. De toutes les inventions, c'est certainement la plus ingénieuse qu'on ait trouvée depuis longtemps. L'individu qui, en considérant le gant qu'il avait mis intact, y découvre une annonce imprimée, ne saurait dorénavant en oublier les termes, tant sa surprise est grande.

A cette révélation, notre ami crut qu'il allait suffoquer. Il intima au représentant la compagnie anonyme de publicité des salons l'ordre de franchir le seuil immédiatement.

Depuis, l'industriel n'a pas reparu.

Notre ami a-t-il eu affaire à un farceur, ou à un fou ? Il hésite entre ces deux hypothèses.

Pour notre part, nous ne doutons pas qu'il n'ait eu affaire à un industriel excessivement sérieux.

PAUL PARFAIT.

Pavillon de Flore.

L'abondance des matières nous empêche de donner aujourd'hui notre appréciation complète de la troupe du *Pavillon*. La semaine prochaine, les artistes de comédie comme ceux d'opérette auront paru et nous pourrions nous occuper plus longuement du théâtre de la rue Surlet devenu tout à fait brillant depuis la transformation considérable qu'il a subie.

En attendant constatons un ensemble très convenable dans l'interprétation de *Madame Favart*.

Un groupe d'habitues du *Pavillon de Flore* nous adresse la lettre suivante :

Liège, le 6 octobre 1885.

Monsieur le Rédacteur,

Nous avons eu le plaisir de vous voir samedi dernier au Pavillon de Flore. Vous avez dû remarquer, comme nous, combien est déplorable la nouvelle salle au point de vue de la sécurité et de l'hygiène publique. En cas d'incendie, de grands malheurs seraient à déplorer vu l'insuffisance des dégagements.

Les urinoirs sont également en nombre insuffisants.

Une question pour finir : Pourquoi M. Roth a-t-il cru devoir supprimer les tabourets du pourtour ?

Confiant en votre impartialité pour l'insertion de notre lettre, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de notre considération distinguée.

(Suivent les signatures.)

Théâtre Royal de Liège.

Bur. à 6 1/2 h.

Rid. à 7 0/0 h.

TOUS LES SOIRS

Les Bibelots du Diable

Féerie à grand spectacle en 3 actes et 16 tableaux.

Distribution : Toby, Mlle Chalant, — Rissette, Mlle Théol. — Chouvert de Vertuchoux, M. Vivier. — Jean Leblanc, M. Sédard. — Florine, Mlle Godard. — Canichon, M. Danjou. — Le bailli, M. Alexandre. — Phosphoriel, Mlle Estello. — Tristram, Mlle Burt. — Ether, Mlle Darzac. — Azolin, Mlle Danjou. — Mlle Canichon, Mlle Walter. — Chignasson, M. Walter. — Lortot, M. Christian. — Jean Pierre, M. Davaux. — Un paysan, M. Marcus. — Le chef de gardes, M. Leignier. — Un muet, M. Jontice. — La vieille Micheline, Mlle Fontaine. — Torette, Mlle Georges. — Nanon, Mlle Bekman. — Jeannette, Mlle Lhenreux. — Un page, M. Willems. — Paysans et Paysannes, Génies, Domestiques, Grands Couteaux, Dames Perruchiennes, Pages, Gardes, Muets, Ombres, petits Guerriers, Fées, Statues, etc., etc.

Ballets au 2^e acte (9^e tabl.) et au 3^e acte (13^e tabl.)

1^{er} ACTE : 1^{er} tabl. Les Fiançailles du Marquis. — 2^{me} tabl. Le Cabinet de l'enchanteur Faustus. — 3^{me} tabl. L'Anc métamorphosé. — 4^{me} tabl. L'Inondation. — 5^{me} A.T.E. : 5^{me} tabl. Les œufs d'or et les bottes de 7 lieues. — 6^{me} tabl. Les Pilules magiques. — 7^{me} tabl. La Queue du Diable. — 8^{me} tabl. Les Souhaits de Flore. — 9^{me} tabl. L'He des Perroquets. (Grand cortège. Grand ballet. 200 personnes en scène) 3^{me} A.T.E. : 10^{me} tabl. Les Statues enchantées. — 11^{me} tabl. Le Plet de mouton. — 12^{me} tabl. Le Rameau d'or. — 13^{me} tabl. Le Harem de Vertuchoux. (Les Welkhon Brothers (dernières représentations). Grand divertissement. Les Fontaines enchantées). — 14^{me} tabl. Les Noces de Toby et de Jean Leblanc. — 15^{me} tabl. Le Petit Village. — 16^{me} tabl. Le Royaume des Fées

Apothéose

Eclairage de la scène par la lumière oxydrique, système employé au Théâtre royal de la Monnaie.

Théâtre du Pavillon de Flore

Bur. à 7 0/0 h.

Rid. à 7 1/2 h.

Vendredi 9 et Samedi 10 Octobre.

MADAME FAVART

Opéra-comique en 3 actes

Distribution : Favart, MM. Vissière. — De Pont-sable, Pichet. — De Boispreau, Froment. — Le major Cottignac, Valot. — Biscotin, Thys. — Le sergent Larose, Villars. — Mlle Favart, Mlle Zélo-duran. — Suzanne, Lescœur. — Jolicoeur, Doryal. — Saus-Quartier, Valot. — Larisselle, Bellanger. — Babet, Thys. — Jeanneton, Taillard. — Voyagours, Officiers. Cantinières. Marmittes.

On commencera par :

LA PERRUQUE

comédie en 1 acte

Distribution : Georges Gérard, M. Chevalier. — Adrienne, Mmes Lagarde. — Rose, Leguet.

Bur. à 6 1/4 h.

Rid. à 7 0/0 h.

Dimanche 11 et lundi 12 octobre

MADAME FAVART, opéra-comique en 3 a.

(Voir plus haut la distribution.)

On commencera par :

Les Dominos Roses

Comédie en 3 actes.

Distribution : Beaubuisson, MM. Victor. — Duménil, Frey. — Paul Aubert, Chevalier. — Henri Dubuisson. — Philippe, Valot. — Germain, Adolphe. — 1^{er} garçon, Servais. — 2^{me} garçon, Gullhausen. — Marguerite, Mlle Mary Albert. — Angèle, Lagarde. — Mlle Beaubuisson, Lefebvre. — Hortense, Leguet. — Fœdora, Bellanger.

Les représentations des Mercredi et Vendredi se font données en Soirée de gala, où il ne sera pas permis de fumer.

Lecteurs ! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la *Grande Maison de Parapluies*, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés même à l'égard des personnes qui ne desirant que se renseigner.

Gros lot de 100,000 fr.

AU TIRAGE DU 25 OCTOBRE 1885.

BRUXELLES 1879

6 tirages par an. Ces titres sont vendus : par 12 versements mensuels de fr. 9-75 ou 24 versements mensuels de fr. 5-15.

Les souscripteurs ont droit à tous les tirages, ainsi qu'aux coupons d'intérêts. Les quittances mensuelles sont encaissées chez eux sans frais. Ils reçoivent chaque mois gratis les listes de tirages.

ABONNEMENT

AU

Courrier mensuel des Tirages

paraissant fin de chaque mois, et renseignant tous les tirages effectués, pendant le courant du mois.

Pour s'abonner, envoyer 1 franc en timbres poste à M.

D. LATOUR-DEPAS, Changeur

1, place Verte, 1, joignant le Louvre.

Nous Avons LA FOIRE !

